

À PROPOS DES AGENTS DE L'ACI



sont des femmes



sont bénéficiaires du RSA

12

POSTES conventionnés en CDDI



Des personnes de MOINS DE 26 ANS jusqu'à PLUS DE 50 ANS

Plus de 1100 HEURES / AN de formations & de stages

Les chiffres clés

8 ENCADRANTS TECHNIQUES présents sur le terrain quotidiennement

1 CONSEILLER en Insertion Professionnelle



26

HEURES / SEMAINE



CONTRAT INITIAL DE 6 MOIS

renouvelable par périodes de 4 mois, dans la limite de 2 ans

VOUS ÊTES CANDIDAT POUR INTÉGRER L'ACI ?

Vous souhaitez un retour à l'emploi et vous avez besoin de construire votre projet professionnel, de découvrir des domaines d'activités ?

4 BONNES RAISONS de faire appel au chantier d'insertion

- Vous reprenez confiance en vous et retrouvez des habitudes professionnelles dans un cadre sécurisant.
- Vous vous réadaptez à un nouvel environnement et retissez des liens sociaux.
- Vous profitez d'un accompagnement socio-professionnel renforcé et d'un encadrement technique spécialisé.
- Vous expérimentez des périodes d'immersion en entreprise et suivez des formations.

Rapprochez-vous de votre référent professionnel : Pôle Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale, Cap Emploi...

Il peut vous orienter vers le Chantier d'Insertion du PLVG.

Contact

Jean NOGRADY
Conseiller en Insertion Professionnelle
PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

4 rue Edmond Michelet - 65100 LOURDES
contact@plvg.fr
05 62 42 64 98

LOURDES
Siège du PLVG

ARGELÈS-GAZOST

ST-SAVIN
Brigade Verte

CAUTERETS

BARÈGES

LUZ-ST-SAUVEUR

GAVARNIE

Ce qu'il faut savoir sur

LE CHANTIER D'INSERTION de la Brigade Verte du PLVG

Une expérience professionnelle "tremplin"

pour votre avenir



Conception : PLVG, mars 2018
Crédits photo : PLVG, Shutterstock.



Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (PLVG) exerce la compétence "Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations" sur le bassin versant du Gave de Pau amont, depuis le 1^{er} janvier 2017.

Une Brigade Verte a été mise en place pour mettre en oeuvre cette compétence. Elle est composée d'agents techniques spécialisés dans les travaux en rivière et de l'Atelier Chantier d'Insertion.

QU'EST-CE QUE L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION (ACI) ?

L'Atelier Chantier d'Insertion a pour objet de permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur retour à la vie active.

Il est financé par l'État, le Département des Hautes-Pyrénées et l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

En moyenne 25 personnes par an, venant pour la plupart du bassin de vie d'Argelès-Gazost et de Lourdes, bénéficient de l'accompagnement socio-professionnel du PLVG.

Les travaux confiés peuvent aussi bien être exercés par des femmes que par des hommes, quel que soit leur âge vu qu'ils ne nécessitent pas de compétences particulières.



LES OBJECTIFS DE L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION :

Répondre à une problématique sociale...

- Proposer un **emploi salarié** à un public en difficulté en vue de son retour à l'emploi,
- Garantir un **accompagnement socio-professionnel** ciblé et adapté à chaque individu,
- Permettre une acquisition de savoir-faire et de savoir-être indispensables sur le marché du travail, notamment en matière de réinsertion dans une équipe,
- Favoriser la reprise de confiance en soi par une expérience professionnelle valorisante et constructive.

... et à un besoin des collectivités locales et des entreprises :

- En terme de travaux en milieux naturels ou en espaces verts,
- En proposant une main d'oeuvre ponctuelle pour les entreprises.

Les activités de l'ACI

La principale activité support du chantier d'insertion du PLVG est la gestion des milieux aquatiques et l'entretien des cours d'eau : coupe, abattage, débroussaillage de la végétation, enlèvement de déchets le long des berges...

L'ACI propose également d'autres activités supports annexes (fabrication et pose de mobilier de plein air et de signalétique, enlèvement de déchets, entretien de voirie, de sentiers de randonnées ou d'espaces verts, travaux liés à l'écobuage...) afin de diversifier les activités de ce public en insertion.



UN ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL PERSONNALISÉ, VÉRITABLE TREMLIN POUR L'AVENIR DES PERSONNES EN INSERTION

Les personnes en insertion sont orientées par des référents professionnels (Pôle Emploi, Conseil Départemental, Mission Locale, Cap Emploi...) et doivent bâtir un projet professionnel durant leur parcours dans le chantier d'insertion.

QUEL PARCOURS D'INSERTION POUR LES PUBLICS ACCUEILLIS ?

- Un premier contrat de 6 mois avec possibilité de **renouvellements de 4 mois** dans la limite de 2 ans.
- Des **périodes "d'immersion"** dans d'autres structures. Ces Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) permettent aux agents du chantier d'insertion de se confronter à une situation réelle de travail, de tester des choix de réorientation et des aptitudes à exercer des métiers en lien avec leur projet professionnel.
- Une **issue de parcours** qui vise à une sortie en CDD, en CDI, en formation professionnalisante ou qualifiante...

LES MISSIONS DU CONSEILLER EN INSERTION PROFESSIONNELLE

- Repérer et évaluer les centres d'intérêt, les valeurs, les savoir-être et savoir-faire afin de mieux cibler les secteurs d'activités professionnelles envisagés.
- Lever les **différents freins** à l'emploi : logement, mobilité, santé, situation familiale, justice, administratif...
- Contribuer à la définition d'un projet professionnel.
- Aider à la recherche de formations et de Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel.
- Soutenir dans les démarches de recherches d'emploi durable.
- Préparer la sortie du chantier d'insertion.



LE DOUBLE ENGAGEMENT QUALITÉ ASSURÉ PAR LE PLVG

- Un **accompagnement socio-professionnel de proximité**, spécialisé et personnalisé par un Conseiller en Insertion Professionnelle.
- L'**encadrement sur le terrain** par des responsables d'équipe spécialisés dans l'insertion et des travaux suivis par des techniciens de rivière qualifiés.

